Finances et comptabilité  
Par Christophe Brügger, responsable des finances et de la comptabilité

L'année 2020 présente un résultat déficitaire de CHF 158’593.-, en regard d'un déficit prévu au budget de CHF 663’900.-.

Ce résultat découle de trois éléments principaux liés à la pandémie: impact limité sur la contribution ecclésiastique, baisse des autres charges d’exploitation, charges extraordinaires par un soutien aux paroisses et à des cultes télévisés. De plus, une stricte gestion des coûts a permis de maîtriser, voire de réduire les frais annexes et les charges de fonctionnement.

La repourvue différée de certains postes a également influencé favorablement les comptes. Le rendement de nos immeubles permet le financement de sept postes ministériels. La perte d’exploitation de CHF 1'190'932.- est compensée uniquement grâce à l’apport des immobilisations corporelles CHF 1'032'339.-

La baisse de la fidélité financière des contribuables (personnes morales -2.4%, personnes physiques -3.6%), se poursuit, ainsi que le nombre de contribuables protestants (-2.2%). La situation sanitaire a eu peu d’influence sur la contribution ecclésiastique, vu le système d’encaissement. L’impact financier de la pandémie est à craindre pour les années 2021 et 2022.

En conclusion, l’équilibre financier sur le long terme doit être réalisé, tout en poursuivant la mission de l’EREN au service de la population neuchâteloise. L’érosion constante de la fidélité financière et la baisse sociologique des réformés dans le canton sont des réalités que l’on ne peut pas ignorer.